argent pour découvrir ce que les Canadiens veillant et a pris comme prétexte l'aspect savent déjà: il y a une crise du logement et le gouvernement fédéral devrait en chercher la solution. Ce qui nous déçoit dans le rapport du groupe d'étude sur l'habitation et l'aménagement urbain, c'est que le gouvernement tient mordicus à ses positions; il conserve les anciennes méthodes de financement et de fixation des taux d'intérêt et continue de ne pas tenir compte des catégories de personnes qui ont le plus besoin de notre aide; j'entends par là les vieillards et les gens à revenus modestes.

Il est recommandé dans le rapport, que la construction de logements sociaux soit différée pour permettre au gouvernement d'entreprendre des recherches sur les aspects économiques, sociaux et psychologiques du problème, et qu'aucun autre projet ne soit entrepris avant le parachèvement de l'étude et que les programmes de rénovation urbaine soient suspendus tant que les mises en chantier de logements ne se seront pas accrus; ces recommandations ont bouleversé non seulement les membres de notre parti, mais tous les gens intéressés du pays. Ensuite, quand le ministre des Finances (M. Benson) a dit, en réponse au chef de l'opposition (M. Stanfield), qu'il étudierait, rien de plus, la recommandation sur la réduction de la taxe de vente, cela nous a convaincus que l'on ne ferait à peu près rien au cours de la session actuelle pour mettre fin à la crise du logement.

Certes, on ne saurait rester indifférent à la lecture du rapport du groupe d'étude sur le logement et de sa déclaration de principe, savoir que tout Canadien devrait avoir accès à un logis propre et bien chauffé, cela étant un droit fondamental de l'homme. On trouve, en outre, un rappel de ce principe dans la déclaration du Conseil canadien du bien-être social, selon lequel tous les Canadiens ont droit à un logement convenable, qu'ils aient les moyens ou non de se le procurer. Nous, du Nouveau parti démocratique, déclarons que le logement est une condition essentielle de la vie, tout comme l'instruction et les services médicaux, et que tous les Canadiens ont droit d'être logés convenablement, peu importent leurs moyens. Il semble que la plupart des Canadiens soient d'accord sur ce principe fondemental; aussi devons-nous nous poser la question suivante: quelle est la raison de la crise actuelle du logement?

Je vais énumérer brièvement cinq raisons, que je livre à la réflexion des députés. La crise du logement est tout d'abord attribuable, selon moi, à l'absence de direction de la part du gouvernement en matière de logement. Le gouvernement s'est contenté, dans le passé, de jouer le rôle de banquier bienconstitutionnel de la question pour ne rien entreprendre, ou à peu près rien, dans cet important domaine.

Deuxièmement, le gouvernement n'a pas su évaluer nos exigences nationales en matière logement et assurer un financement approprié. Selon toute apparence, le ministre a beaucoup mieux réussi à persuader l'armée d'instaurer l'intégration que les groupes financiers de fournir suffisamment de logements.

La troisième raison, je la trouve dans l'échec du gouvernement et de ses politiques lorsqu'il s'est agi du contrôle des taux d'intérêt. Hier encore, le chef de l'opposition exhortait le gouvernement à ne pas remonter le plafond des taux d'intérêt, car tels semblent être l'attitude et le but du gouvernement, et je me demande jusqu'à quel point les taux d'intérêt peuvent monter. A l'heure actuelle, le taux du gouvernement est de 9 3 p. 100 et les taux courants varient entre $9\frac{1}{2}$ et 10 p. 100.

Quatrièmement, le gouvernement a failli dans ses initiatives, ses encouragements et son programme concernant les logements sociaux, la rénovation urbaine, les logements pour vieillards, les habitations coopératives. et les habitations spéciales destinées aux Esquimaux et aux Indiens. L'impuissance du gouvernement à énoncer sa politique à cet égard s'est manifestée l'année dernière, lors de la conférence fédérale-provinciale; et dans l'intervalle, le gouvernement n'a pris que peu de mesures sinon aucune.

Cinquièmement, le gouvernement n'a pas su considérer comme un besoin social la nécessité d'avoir un logement convenable. Le gouvernement estime, d'une façon égoïste et bornée, que la construction domiciliaire ne doit être considérée que comme un élément régulateur de l'économie ou une industrie privée à but lucratif, ce qui a causé la tension et la pénurie qui existent dans ce domaine. Telles sont, monsieur l'Orateur, les cinq raisons de l'échec de la politique actuelle du gouvernement canadien.

• (4.00 p.m.)

Le rapport renferme de nombreuses propositions qui, pour la plupart, devront être adoptées ou appliquées par les municipalités et les provinces. Certaines pourraient toutefois servir de fondement à une politique fédérale du logement, et le gouvernement devrait agir sans délai en ce sens.

On pourrait nous demander ce que le Nouveau parti démocratique ferait pour résoudre la crise du logement s'il en avait le pouvoir. Je vais donc indiquer à la Chambre certaines